

PLUi Plan Local d'Urbanisme intercommunal

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) suit son cours. Ce document unique remplacera tous les documents d'urbanisme existants (PLUi, PLU et Cartes Communales) du territoire et s'appliquera vraisemblablement aux 36 communes de la CAH d'ici le début de l'année 2026.

L'année 2022 a permis à toutes les communes de participer à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi, document qui définit les grandes orientations de notre projet de territoire. Ce document a été débattu en Conseil Communautaire le 30 mars dernier. Les enjeux principaux de notre diagnostic territorial et PADD vous seront prochainement présentés via une exposition itinérante installée dans notre mairie du 2 avril au 7 mai 2024. Deux réunions publiques ont également été organisées cet été à Brumath et Haguenau et ont réuni plusieurs centaines de personnes, témoignant de votre curiosité forte pour cette démarche.

Actuellement, notre travail consiste à traduire réglementairement ce document à travers le zonage et le règlement écrit du PLUi. Ces pièces vont fixer les règles opposables à tous pour l'exécution de travaux ou constructions. Pour élaborer une base commune de règlement écrit, tous les Maires de la CAH ont pu échanger collégalement autour de plusieurs enjeux tels que la qualité architecturale des constructions, la qualité du cadre de vie, l'équilibre entre végétal et minéral en milieu urbanisé.... De futurs échanges permettront d'intégrer nos spécificités communales dans le règlement écrit et d'élaborer finement notre zonage.

Afin de prendre connaissance des documents d'ores et déjà finalisés et plus largement de la procédure d'élaboration du PLUi, vous pouvez vous rendre sur le site internet dédié au PLUi : <https://plui.agglo-haguenau.fr/>.

Une version imprimée de ces documents est également disponible en mairie, tout comme un registre permettant de recueillir vos observations. De nouvelles réunions publiques seront également organisées pour répondre à toutes vos questions. Compte tenu du calendrier prévisionnel, ces réunions auront lieu fin 2024/début 2025. Les dates précises vous seront communiquées sur le site internet dédié au PLUi, dans le magazine communal ainsi que dans le magazine de la CAH.

Communauté d'Agglomération de Haguenau



Expositions itinérantes à Brumath et Schweighouse